



Fondements de Parole d'excluEs (PE)

Préambule

Les fondements de PE reposent sur la compréhension suivante de l'exclusion.

Nous considérons que :

1. La société dans laquelle nous vivons engendre des inégalités multiples qui génèrent exclusion et pauvreté. Elles sont l'effet d'un système qui marginalise certaines personnes et groupes sociaux.
2. Les personnes qui subissent l'exclusion et la pauvreté vivent durement ces réalités et font face à l'indifférence ainsi qu'aux préjugés.
3. L'exclusion n'est pas la responsabilité des personnes et des groupes qui la subissent.
4. Certaines politiques publiques présument que les individus qui subissent l'exclusion et la pauvreté s'adaptent mal à la société et sont responsables de leur situation. Ces politiques publiques doivent être transformées.
5. L'exclusion équivaut à un déni de droits économiques, sociaux, politiques et civils. Ceci se manifeste dans l'alimentation, l'éducation, l'emploi, le logement, la santé, l'environnement, la sécurité, la justice, la participation à la vie publique, etc.
6. L'exclusion est également une privation de liens sociaux, privation qui peut aller jusqu'à un manque d'appartenance à un groupe (collectif de vie ou d'activité, de travail, etc.).
7. Cette double dépossession (droits et liens sociaux) entraîne, notamment, pauvreté et marginalisation.

Ce qui précède nous amène à avancer que :

1. Bien que les processus qui mènent à l'exclusion soient complexes (découlant de facteurs multiples et imbriqués), celle-ci n'est pas une fatalité et il est possible, collectivement, de la contrer.
2. Le combat contre l'exclusion passe, notamment, par l'action collective des personnes et des groupes marginalisés.



Vision

Ensemble, construire un monde juste et sans exclusion.

Mission

Susciter la parole et la mobilisation citoyennes pour développer l'action collective des personnes en situation d'exclusion et de pauvreté afin d'engendrer des transformations significatives menant à un monde inclusif et juste.

Valeurs

Quatre ensembles de valeurs nous animent et guident nos actions individuelles et collectives ainsi que notre fonctionnement au sein de l'organisation. Nous les considérons comme une tendance vers laquelle nous aspirons collectivement plutôt que comme des diktats et nous souhaitons que chacun.e s'engage à les respecter :

1. L'entraide, l'empathie, l'attention portée à l'autre et la solidarité;
2. L'inclusion, la diversité et l'équité;
3. La démocratie et la transparence;
4. La justice sociale, économique et écologique ainsi que l'égalité des droits.

Approche

L'approche de PE s'inspire du courant humaniste, qui considère chaque humain comme unique et capable d'être autonome et de se réaliser si on lui en donne les moyens, et intègre les éléments suivants :

1. PE renforce la capacité d'agir des personnes et des collectivités en leur permettant de s'inscrire dans une action collective qui les soutient.
2. Ce renforcement du pouvoir d'agir des personnes et des collectivités permet, dans un premier temps, d'améliorer concrètement les conditions de vie des citoyen.ne.s pour cheminer vers des transformations plus significatives.
3. Les citoyen.ne.s, par la parole et la mobilisation, s'organisent pour recouvrer leurs droits, recréer des liens et renforcer leur sentiment d'appartenance à une communauté.
4. Ainsi, par l'action collective, les citoyen.ne.s retrouvent un réel pouvoir pour construire leur avenir.
5. Au-delà de l'impulsion citoyenne, PE a son identité propre comme organisation et peut prendre la parole, agir et se positionner publiquement.
6. PE ne se veut pas un organisme de services mais peut toutefois, par son action, générer des services ou référer aux organismes qui offrent des services.



Principes d'action

Les principes d'action de PE constituent un élément fondateur de son identité et sont indissociables de sa mission, de son approche et de ses valeurs.

Ils se déclinent comme suit :

1. Dans son action territoriale, PE s'adresse aux citoyen.ne.s qui souhaitent agir collectivement contre l'exclusion et la pauvreté.
2. La volonté de favoriser la prise de parole s'exprime à tous les niveaux de l'organisation : avec les citoyen.ne.s, les membres, les équipes, les partenaires et les allié.e.s.
3. La recherche est un volet incontournable et est intimement liée à l'action sur le terrain. Elle contribue à la mission autant qu'au développement de l'organisation.
4. Le croisement des savoirs est une composante essentielle qui permet d'enrichir l'action, la réflexion et la connaissance en associant les savoirs issus de l'expérience citoyenne, professionnelle et académique.
5. La mobilisation et l'action collective doivent s'accompagner d'un travail de défense des droits et d'une prise de parole politique pour élargir la portée de ces initiatives.
6. La mobilisation et l'action collective n'ont de sens que si PE interpelle également les institutions et pouvoirs publics pour mener à des changements systémiques.
7. PE ne travaille pas seul. Pour que son action ait un impact sur l'ensemble de la société, l'organisme s'associe, dans la lutte contre l'exclusion et la pauvreté, à d'autres initiatives et acteurs locaux, nationaux et internationaux.
8. PE s'inscrit dans une perspective d'amélioration continue dans son action comme au sein de l'organisation.
9. PE est un organisme indépendant qui n'a aucune affiliation politique, idéologique ou religieuse.



Vie associative, fonctionnement démocratique et mode de gestion

Parole d'excluEs est une organisation autonome, avec ses membres, ses instances et ses structures de travail.

La participation de membres actifs et impliqués est un élément moteur de son action. Les membres sont les gens qui adhèrent aux fondements de PE. Ils peuvent être des citoyen.ne.s qui se mobilisent localement ou des personnes et groupes qui contribuent à son action.

Au-delà de sa propre structure interne, PE initie et accompagne la création de structures et d'alliances qui constituent un écosystème plus large, visant la réalisation de sa vision.

À ces deux niveaux (l'organisation et l'écosystème), PE met en place une vie associative et démocratique en s'engageant à ce que la voix de chacun soit entendue.

Les moyens favorisés pour soutenir la vie démocratique sont :

1. La communication ouverte : construire un climat de confiance qui permet l'accès à l'information, la valorisation du droit de parole et la transparence dans les processus décisionnels;
2. La vie associative : assurer la participation des membres aux délibérations en leur permettant de s'exprimer et de contribuer aux décisions, proposer des activités favorisant le sens d'appartenance;
3. La gestion de PE est participative et collégiale tout en s'inscrivant dans une hiérarchie des décisions. C'est dans ce cadre que, sous la responsabilité du conseil d'administration, la direction générale dirige l'équipe de travail.

La volonté de PE est de mettre en place, dans l'organisation comme au sein de son écosystème, des espaces de délibérations pour que chaque voix s'exprime. Les positions individuelles et collectives sont partagées et débattues avant de mener à des décisions. Ainsi, les décisions doivent, le plus possible, être le fruit d'échanges entre les parties impliquées.